

Rapport Développement durable

Pornic agglo Pays de Retz

2024



Table des matières

Edito.....	3
Préambule.....	4
La démarche de développement durable dans la collectivité.....	5
Chiffres clés.....	6
Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère.....	7
Préserver la biodiversité, les milieux et les ressources.....	12
Permettre l'épanouissement de tous les êtres humains.....	17
Assurer la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations.....	23
Fonder des dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsable	28
Budget 2024.....	33
Organisation du travail et participation citoyenne.....	35

Édito

Mesdames, Messieurs,

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport de développement durable de Pornic agglo Pays de Retz qui retrace l'année 2024. Ce document est bien plus qu'un bilan : il met en lumière les actions concrètes que nous avons engagées et les perspectives que nous ouvrons pour construire un territoire résilient, solidaire et respectueux de son environnement.

Il serait difficile de résumer en quelques lignes la richesse des initiatives menées, mais certaines témoignent particulièrement de notre engagement : l'amélioration de la performance énergétique de notre patrimoine bâti, la création d'une société dédiée aux énergies renouvelables, ou encore la mise en cohérence de nos stratégies territoriales pour mieux anticiper les défis climatiques. À cela s'ajoutent des actions à forte dimension sociale, telles que le développement d'une offre alimentaire de qualité et accessible à tous, l'accompagnement des publics vulnérables, le soutien aux familles et à la jeunesse, ou encore la mise en œuvre de projets favorisant la cohésion et le lien social dans nos communes.

Ces initiatives ne sont pas isolées : elles s'inscrivent dans une stratégie cohérente, construite avec l'ensemble des acteurs du territoire (communes, associations, entreprises, habitants) afin que chaque décision réponde aux enjeux climatiques, sociaux et économiques qui nous concernent tous.

Nous poursuivons ainsi, avec constance et détermination, la construction d'un avenir durable pour le Pays de Retz. Ensemble, faisons de notre territoire un exemple d'équilibre entre qualité de vie, dynamisme et respect de l'environnement.

Bonne lecture,

Pascale Briand
Présidente de Pornic agglo Pays de Retz



Préambule

Le concept de développement durable permet d'envisager un développement de l'humanité dans le respect des hommes et des femmes, de leur environnement tout en garantissant le non épuisement des ressources naturelles. Les Nations Unies ont voulu faire du développement durable, le modèle de développement qui s'applique à tous et à toutes. À ce titre, lors de l'accord de Paris en 2015, les 17 objectifs de développement durable (ODD) ont été formulés pour répondre aux questions d'inégalités économiques et de réduction de la pauvreté, d'accès à l'emploi, d'innovations, de consommations responsables, de justice et de paix. Ils doivent pouvoir guider le développement de tous les pays jusqu'en 2030.

Ce rapport présente **une sélection non exhaustive d'actions** mises en œuvre en faveur du développement durable, en mettant en valeur l'implication des services. Pour chaque action, le budget alloué est indiqué sur la page correspondante. Par ailleurs, **le temps de travail consacré par les agents de Pornic agglo Pays de Retz à ces actions représente une valorisation estimée à 781 482 €.**



Pourquoi un rapport développement durable ?

L'article 255 de la loi n°210-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement (dite loi Grenelle II), soumet les collectivités territoriales et les EPCI à fiscalité propre de plus de 50 000 habitants à la présentation, à l'élaboration d'un rapport sur la situation interne et territoriale en matière de développement durable.

Ce rapport a pour objectifs de mettre au centre des débats, les choix politiques et leurs cohérences sur le territoire au regard des 5 finalités du développement durable :

- Lutter contre le changement climatique et protéger l'atmosphère,
- Préserver la biodiversité et protéger les milieux et les ressources,
- Permettre l'épanouissement de tous les êtres humains,
- Assurer la cohésion sociale de la solidarité entre territoire et entre générations,
- Fonder les dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

La loi prévoit que le rapport soit présenté préalablement au débat sur le projet de budget, de façon à pouvoir contribuer au débat sur les choix politiques et leur cohérence au regard des enjeux locaux et des finalités du développement durable.

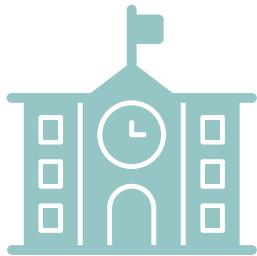
La démarche de développement durable dans la collectivité

Pornic agglo Pays de Retz contribue au développement durable à travers ses politiques.

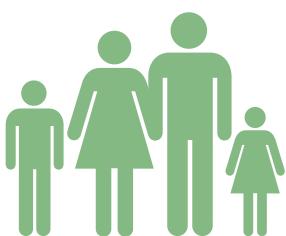


Chiffres clés

Le territoire de Pornic agglo Pays de Retz



15
communes



69 252
habitants en 2022 (INSEE)



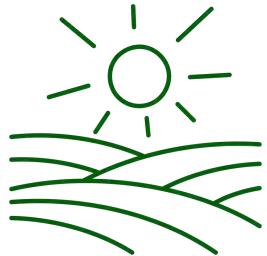
18 489
emploi en 2022
(INSEE)



52 210 ha
de superficie



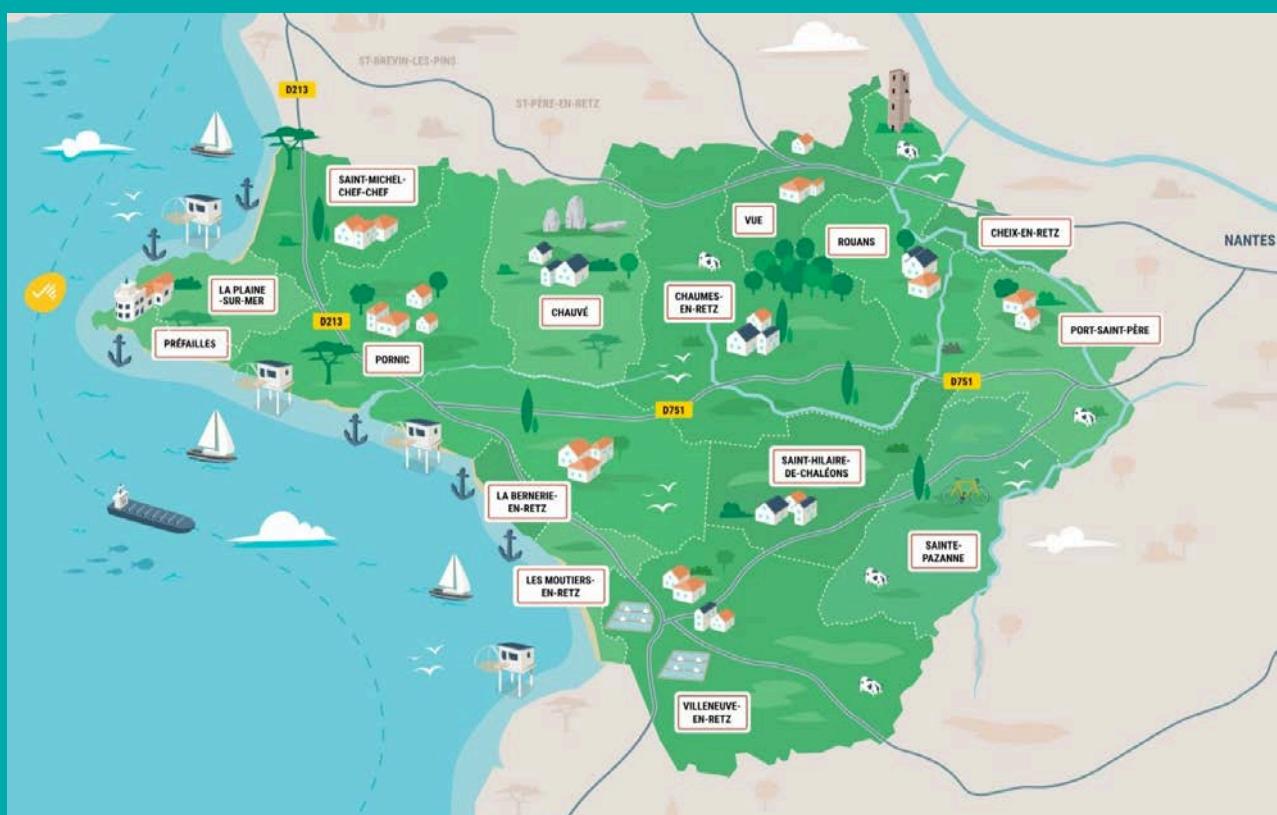
15 798
résidences secondaires
en 2022 (INSEE)



90%
en zone agricole ou
naturelle



43 km
de côte





**Lutte contre le changement
climatique et protection de
l'atmosphère**

Avancement Plan Climat Air Energie et label Climat Air Energie

Contexte

Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) a été adopté en décembre 2019. Sa stratégie repose sur 4 piliers autour de la sobriété énergétique, du développement des énergies renouvelables, de la préservation des ressources naturelles et de l'exemplarité du territoire. Suite à l'élaboration du PCAET, Pornic agglo a souhaité s'engager dans le programme Territoire en Transition proposé par l'ADEME avec les labels Climat Air Energie et Économie circulaire. Cette démarche a pour objectif de structurer et de compléter les engagements de l'agglomération, de les inscrire dans la durée et d'impliquer l'ensemble des élus et services de la collectivité dans la mise en œuvre de la stratégie climat.

Avancement PCAET

Le bilan à mi-parcours a été élaboré en 2024. Il a été présenté au grand public en septembre : plus de la moitié des actions engagées affichent un taux d'avancement supérieur à 60 %.

Un des principaux objectifs du PCAET vise une réduction de la consommation énergétique totale de 6 % à l'horizon 2030 (soit 1 074 GWh/an), puis de 25 % d'ici 2050 (soit 857 GWh/an). Toutefois, les données utilisées pour dresser ce bilan intermédiaire datent de 2021. Avec la crise sanitaire et le lancement de la démarche fin 2019, les données collectées ne reflètent pas fidèlement les effets réels des actions entreprises entre 2020 et 2023.

Il est donc difficile de dresser un premier bilan face aux objectifs fixés. Une évaluation complète du PCAET est prévue pour 2025-2026 ; elle permettra d'apprécier de manière plus précise les impacts concrets des premières années de mise en œuvre des actions du PCAET.



Perspectives 2025

- Révision du PCAET
- Dépôt de candidature au 3^{ème} niveau du label CAE



Temps RH -
Responsable mission
Transition écologique



Avancement label CAE

Pornic agglo a obtenu la labellisation 2 étoiles en mars 2022 avec un score supérieur à 35% pour la mise en œuvre des actions et l'implication des services de l'agglomération dans la stratégie climat. La mise en œuvre du programme d'actions s'est poursuivie avec notamment le recrutement de plusieurs agents pour conduire certaines missions transversales (économiseur de flux, acheteur, chargé de projet).



42%

score du label CAE



1 256 GWh/an

consommation énergétique du territoire en 202

soit une baisse de 3.82%

depuis 2022



2043

année-objectif du point d'équilibre entre la consommation et la production d'énergie



Énergies renouvelables

Contexte

Dans le cadre de son PCAET, Pornic agglo mise sur des solutions variées pour accélérer la production locale d'énergie renouvelable. Elle accompagne les acteurs du territoire et développe les innovations et des études sur son territoire pour atteindre ses objectifs.



Installation de trackers sur les stations d'épuration

La collectivité optimise le potentiel énergétique des systèmes d'assainissement en installant des trackers sur les STEP pour de l'autoconsommation.

Cette solution permet de maximiser la production d'énergie renouvelable (EnR) tout en exploitant des surfaces déjà artificialisées. L'électricité produite est autoconsommée sur site, réduisant de manière significative la dépendance énergétique de ces équipements particulièrement consommateurs en énergie.

8

Trackers installés



328,55 MWh

produits depuis la mise en service (juin ou décembre 2024), soit 13,8% de la consommation des STEP

Cette année, 6 de ces grands panneaux photovoltaïques ont été installés dans la STEP de Saint-Michel-Chef-Chef et 2 autres trackers ont vu le jour dans les STEP de Sainte-Pazanne et de Port-Saint-Père.



Zones d'accélération des énergies renouvelables

En février 2024, Pornic agglo a adopté les zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres d'énergies renouvelables (ZAEEnR). La validation de ce zonage est l'aboutissement d'un travail de collaboration avec les communes qui ont pu bénéficier d'un accompagnement technique des services de Pornic agglo dans la définition de leur ZAEEnR. Ces zones ne sont pas exclusives mais favorisent l'acceptabilité locale des projets et assurent une répartition plus équilibrée des installations sur le territoire.

Pour atteindre les objectifs du PCAET à horizon 2050 :

- sur le photovoltaïque sur bâti, ce sont entre 48 000 et 52 000 bâtiments qui devront s'équiper, soit 70% des bâtiments identifiés dans les zones d'accélération des énergies renouvelables,
- sur le photovoltaïque sur terrains dégradés ou déjà artificialisés, ce sont 80% des secteurs identifiés qui devront bénéficier d'un projet (hors carrière),
- sur l'éolien, ce sont 3 à 4 parcs complémentaires à ceux déjà projetés qui devront sortir parmi les 6 secteurs identifiés.



1 004 970 MWh

de potentiel sur le territoire pour les ZAENR photovoltaïque bâti ou terrains dégradés/artificialisés

Création d'une SAS territoriale

En septembre 2024, Pornic agglo a engagé la création d'une Société par Actions Simplifiée (SAS) « territoriale » associant la collectivité et la Société d'Économie Mixte du syndicat départemental d'énergie, la SEM EnR 44, pour la mise en œuvre de projets dédiés à la production et à la revente d'énergie renouvelable sur le territoire. Elle aura pour objet :

- le développement, la construction et l'exploitation de centrales de production d'EnR, et la valorisation de l'énergie produite,
- la prise de participation directe dans des projets d'EnR,
- la promotion des EnR et des économies d'énergie.

Perspectives 2025

- Développement d'une centrale solaire sur l'ancien site du CET de l'Aiguillon située à Saint Michel Chef Chef
- Lancement d'une étude de potentiel méthanisation sur l'usine de l'Ecocentre à Chaumes en Retz
- Poursuite de la participation de Pornic agglo au projet RESNRJwater



Maîtrise des consommations d'énergie

Contexte

Dans le cadre de son engagement pour l'atténuation du changement climatique, Pornic agglo met en place des mesures pour limiter ses émissions de gaz à effets de serre via la réduction de la consommation énergétique de son patrimoine communautaire.



Éclairage public

Pornic agglo est compétente en matière d'éclairage public dans les zones d'activités économiques (ZAE). En 2024, Territoire d'énergie Loire-Atlantique (TE44) a mené un diagnostic complet du parc de luminaires et proposé un plan d'actions pour améliorer son efficacité énergétique.

Soucieuse de réduire sa consommation d'énergie et de moderniser ses installations, la collectivité s'engage dans plusieurs mesures concrètes. Depuis 2022, une extinction en cœur de nuit est appliquée dans les ZAE, avec des plages horaires adaptées aux spécificités de chaque commune afin de respecter les mesures locales. L'amplitude horaire varie entre 22h00 et 6h30 en été et 21h00 à 6h30 en hiver.

Par ailleurs, l'installation d'horloges astronomiques connectées permet un ajustement automatique des horaires d'allumage et d'extinction en fonction du décalage crépusculaire, tout en offrant la possibilité de modifier et gérer ces horaires à distance.



Audits énergétiques



Pornic agglo assure la gestion d'un parc de 80 bâtiments répartis sur son territoire. Afin d'optimiser les performances énergétiques, un outil dédié permet le suivi régulier des consommations, complété par la réalisation d'audits périodiques. Lors de l'hiver 2023-2024, TE44 a réalisé des audits énergétiques portant sur le gymnase, l'amphithéâtre et la maison de l'enfance La Toupie à Pornic. Ces diagnostics ont permis d'identifier plusieurs leviers d'amélioration.

Par exemple, à la maison de l'enfance, une réduction de 11 % de la consommation électrique a été constatée entre 2021 et 2022. Le chauffage représente à lui seul 61 % de la consommation totale. Les préconisations visent à optimiser l'installation existante, tandis que les travaux de fond qui pourraient être envisagés, inclus l'isolation des planchers et des murs ainsi que le remplacement des menuiseries.

L'amphithéâtre affiche des tendances positives avec une baisse de 39,1 % de la consommation de gaz et de 23 % de l'électricité. Cela montre une meilleure maîtrise des énergies du site ces dernières années.

Perspectives 2025

- Remplacement les luminaires en lampe à mercure et vétustes, soit 30 luminaires pour un gain visé d'environ 3600W
- Remplacement les lampes au sodium par des lampes LED, soit 198 luminaires pour un gain visé d'environ 17 000W



Budget

- Audits énergétiques : 17 035,45€
- Temps RH - agents service espaces publics



17 ZAE
sur 11 communes



154 756 kWh
consommés en 2024
pour l'éclairage public,
soit :

-43,5%
entre 2022 et 2024



754
foyers
lumineux



-29%
taux d'évolution de la
consommation énergétique
des bâtiments
communautaires entre 2021
et 2023

210 893 kWh
produits sur 3 bâtiments
communautaires



Mobilités alternatives



Navette urbaine

Depuis le 7 septembre 2024, un nouveau service de transport est disponible sur la commune de Pornic. La navette urbaine mise en place par Pornic agglo circule 6 jours sur 7 hors saison et 7 jours sur 7 en été. La navette est 100% gratuite et circule toutes les 30 minutes en heure de pointe (matin et soir) et toutes les heures en milieu de journée ainsi que le samedi. Des abris vélos, en accès libre 24 h/24 et 7 jours/7, ont été installés aux arrêts de bus, près de la gare et des aires de covoiturage pour les usagers qui souhaiteraient combiner le vélo avec les transports collectifs.

À noter que le service de navette estivale, pour donner un accès au littoral, a été reconduit en juillet et août 2024.



Perspectives 2025

Maintien et développement des services proposés

Ateliers de remise en selle

Au printemps, Pornic agglo a proposé plusieurs ateliers de remise en selle auprès des seniors. L'objectif n'est pas d'apprendre à faire du vélo mais à reprendre confiance et à retrouver l'équilibre pour que les participants reprennent une pratique du vélo au quotidien pour les courts trajets. 3 sessions ont été proposées dans les communes de Pornic, Sainte-Pazanne et le Bernerie-en-Retz.



Aides vélo

Pornic agglo Pays de Retz accompagne les habitants dans le changement de leur mobilité en remboursant jusqu'à 400 € sur l'achat d'un vélo mécanique ou électrique, et jusqu'à 50 € pour la réparation de votre vélo.

En 2024, l'opération a été reconduite. 152 dossiers ont été acceptés pour l'aide à l'achat et 3 dossiers ont été validés pour l'aide à la réparation.



Service de location de VAE

Pornic agglo poursuit son service de location longue durée de vélos à assistance électrique. Ce service à l'année permet aux usagers de tester un VAE avant un éventuel achat. 50 vélos sont mis à disposition sur tout le territoire. La collectivité propose également un service aux saisonniers durant l'été avec 50 vélos supplémentaires.



Budget

- Navette urbaine : 400 000€
- Ateliers de remise en selle : 4 320€
- Aides financières achat et réparation vélo : 30 900€
- Service de location : 50 750, 25€
- Temps RH - Responsables des services des transports collectifs et des mobilités actives

+ de 200 000
déplacements chaque jour sur le territoire



18
arrêts desservis par la navette urbaine



186
dossiers traités pour l'aide à l'achat et à la réparation de vélo

29
contrats signés pour des locations de VAE à des saisonniers





**Préserver la biodiversité, les
milieux et les ressources**



Prévention et gestion des déchets

Contexte

Le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) de Pornic agglo Pays de Retz a été adopté le 5 décembre 2019 pour une période de 6 ans allant de décembre 2019 à fin décembre 2024, la mise en œuvre des actions s'étale sur la période de 2020 à 2025. Il vise à réduire les biodéchets à la source (et mieux les trier), à encourager les entreprises dans une démarche d'économie circulaire, de développer l'éco-exemplarité des collectivités tout en sensibilisant les publics.

Réduction des déchets en déchèterie

Le bilan effectué dans le cadre du PLPDMA a montré ces dernières années, une augmentation du volume de déchets notamment liés aux apports en déchèteries. Ainsi, le contrôle d'accès en déchèterie a démarré en 2023, avec une mise en œuvre complète en février 2024.



46 280 tonnes
de déchets collectés sur les
6 déchèteries



€ Budget

- Réduc'Day : 5 020€
- Achat de matériels pour les actions de sensibilisation (grand public et scolaires) : 3000€
- Contrôle en déchèterie : 10 800 €
- Temps RH - 50% et 70% du temps des animatrices tri et réduction des déchets (commun avec l'action "prévention et gestion des déchets")



Sensibilisation du public et des scolaires

L'ensemble des usagers est accompagné dans la mise en œuvre des mesures de réduction des déchets via un programme de sensibilisation réalisé par la direction prévention et gestion des déchets (visites de l'écocentre, intervention sur les marchés, ateliers de compostage, etc.). De plus, des animations sur la réduction des déchets et le geste de tris sont proposées chaque année aux écoles primaires du territoire sur : le tri et le recyclage, le compostage et les petites bêtes et la lutte contre le gaspillage alimentaire.

27

classes ont bénéficié
des animations



628
enfants sensibilisés

En parallèle de ces opérations, l'année 2024 a également été marquée par plusieurs réunions de la Commission consultative d'élaboration et de suivi (CCES) pour travailler sur le renouvellement du Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA).

Autres faits marquants 2024

- Poursuite de la mise en place du tri hors-foyer avec le remplacement des corbeilles de propretés par des caches conteneurs avec Tri (Ordures Ménagères, Emballages et Verre)
- Envoi d'une partie des refus de tri compostage en filière de préparation de combustibles solides de récupération (réduction de l'enfouissement)

Perspectives 2025

- Installation de zones de don et de réemploi dans les déchèteries,
- Installation de points d'apport volontaire de biodéchets
- Début de l'étude unité de méthanisation

Focus sur : le Reduc'Day

la première édition du Reduc'Day organisé lors de la semaine de la réduction des déchets, le 16 novembre. L'évènement a rencontré un vif succès constitué d'un public familial (plus de 500 participants estimés). L'engagement des partenaires, des bénévoles, de l'ensemble des agents de la direction prévention et gestion des déchets ainsi que la diversité des animations ont grandement participé à la réussite de l'évènement. Le Reduc'day a permis de toucher de façon ludique un public semi-averti peu habitué au sujet des déchets et de mettre en avant les acteurs du territoire qui agissent en faveur de la réduction des déchets.





Gestion des eaux pluviales urbaines

Contexte

La gestion des eaux pluviales par ruissellement constitue ainsi une priorité environnementale pour prévenir les risques d'inondation en milieu urbain, pour préserver la qualité des milieux aquatiques et l'alimentation des nappes phréatiques. Pornic agglo s'engage dans une démarche de gestion intégrée des eaux pluviales. Cela se concrétise par la réalisation d'un Schéma Directeur d'assainissement des eaux pluviales urbaines et l'élaboration d'un zonage des eaux pluviales urbaines.

Zonage des eaux pluviales

En 2024, la collectivité a travaillé à l'élaboration du zonage des eaux pluviales urbaines afin de limiter les surfaces imperméables et de favoriser les aménagements garantissant à l'eau de pluie de s'infiltrer dans le sol. Le zonage s'appuie sur 3 coefficients :

- Le coefficient de pleine terre, traduisant une obligation de résultats, qui tient compte des surfaces conservant toutes leurs fonctions écologiques au regard de la surface totale d'une parcelle,
- Le coefficient de naturalité, traduisant une obligation de moyens, qui décrit la proportion des surfaces favorables à l'infiltration par rapport à la surface totale d'une parcelle,
- Le coefficient de ruissellement qui définit la proportion des précipitations qui génère un ruissellement d'eaux pluviales, le reste étant infiltré dans les sols ; il est égal à 1 lorsque la surface est totalement imperméable, et 0 lorsque la surface totalement perméable.

Afin de gérer les eaux pluviales à la source, les projets devront également s'accompagner de la mise en œuvre de dispositifs pour infiltrer ou réguler les débits d'eaux pluviales à l'unité foncière (gestion quantitative des rejets) en privilégiant les solutions douces comme les noues, jardins de pluie, toitures végétalisées, etc.



Perspectives

- Adoption du zonage en 2025
- Application du zonage au 1er janvier 2026 avec un suivi et accompagnement des porteurs de projets

Focus sur : la réhabilitation de la rue des Moutiers – commune de la Bernerie-en-Retz

Cette démarche s'inscrit dans un contexte où la rue des Moutiers fait face à des problématiques récurrentes d'inondation et de résurgence des réseaux lors d'épisodes pluvieux intenses.

Plutôt que de se limiter à une intervention technique sur les réseaux d'assainissements prévu sur ce secteur, l'opportunité a été saisie pour repenser le fonctionnement hydraulique existant par l'intégration de solutions de gestion durable des eaux pluviales. Cela permettra de garantir un cycle de l'eau plus vertueux.

Pour la partie publique, il a été retenu l'installation de noues, associées à des massifs drainants. Ces aménagements ont été dimensionnés pour permettre une infiltration efficace des eaux pluviales issues de la voirie, contribuant ainsi à limiter les apports au réseau existant. En parallèle, il a été demandé aux riverains de déraccorder leurs eaux pluviales du réseau pour les gérer et les infiltrer à la parcelle.

De manière plus globale, une étude du potentiel de déconnexion de l'ensemble du bassin versant amont a été conduite en 2024.



Budget

- Opération de déconnexion des eaux pluviales (La Bernerie-en-Retz) : 665 694,60€
- Temps RH - agents du service eaux pluviales



Adoption du PEAN

Contexte

En juin 2024, Pornic agglo a adopté le projet de son futur Périmètre de protection des Espaces Agricoles et Naturels péri-urbains (PEAN). Face aux phénomènes d'artificialisation des sols, de cabanisation, de pression foncière, de déprise agricole et de morcellement des terres, les communes de La Plaine-sur-Mer, Pornic, La Bernerie-en-Retz, Les Moutiers-en-Retz ainsi que Pornic agglo Pays de Retz ont souhaité mettre en place ce périmètre afin de protéger ces espaces naturels et agricoles. Durant l'automne, une enquête publique a été ouverte pour recueillir l'avis des usagers et des riverains.

La mise en place de ce périmètre vise plusieurs types de bénéfices à la fois sur le plan environnemental, agricole mais également social : reconquête des espaces agricoles délaissés, développement de l'activité agricole, amélioration de la bonne cohabitation des usagers, valorisation des milieux bocagers, etc.

Le PEAN résulte d'une collaboration entre les communes, Pornic agglo Pays de Retz et le Conseil Départemental de Loire-Atlantique. Il prévoit 18 actions à déployer entre 2025 et 2029. La première orientation stratégique vise à mobiliser le levier foncier en faveur de la préservation des zones naturelles et agricoles, avec un ensemble de mesures identifiées comme prioritaires. D'autres actions seront mises en œuvre en priorité : diagnostics du bâti agricole (dont logement), accompagnement à la transmission des exploitations, valorisation des circuits courts, etc.

Le PEAN est également un outil de maîtrise foncière. Il permet au Département d'acquérir des terrains afin d'atteindre les bénéfices attendus du programme d'actions.



Perspectives 2025

- Adoption du PEAN par le Conseil départemental de Loire-Atlantique
- Création d'un poste dédiée à l'animation de la mission



Budget

Temps RH - Responsable de la mission agriculture



PEAN



4 communes engagées



11 sièges d'exploitation agricoles

1 380 ha d'espaces protégés en PEAN



Stratégie locale de gestion du recul du trait de côte

Contexte

En 2024, Pornic agglo Pays de Retz a adopté une stratégie locale ambitieuse et intégrée de gestion du trait de côte, visant à anticiper les effets du changement climatique sur le littoral. Elle repose sur six axes majeurs : gouvernance renforcée, acquisition de connaissances, surveillance active, gestion opérationnelle, entretien des ouvrages de protection, et intégration dans l'urbanisme. Cette démarche proactive s'inscrit pleinement dans une trajectoire d'adaptation résiliente du territoire côtier. Ce travail, mené sur deux années et enrichi par différentes études permet à l'agglomération d'être efficiente dans la gestion opérationnelle et dans l'accompagnement des communes sur cet enjeu local.

Cette stratégie répond notamment aux phénomènes de pluies intenses, de plus en plus fréquents, qui accélèrent l'érosion du littoral : en infiltrant le sol, ces précipitations déstabilisent les formations rocheuses. Plutôt que de chercher à contrer ces dynamiques naturelles à tout prix, Pornic agglo déploie des solutions techniques innovantes, visant à ralentir le recul du trait de côte tout en s'adaptant aux spécificités de chaque site.

Focus sur : l'intervention plage de la Noëveillard (Pornic)

Sur cette plage urbaine très fréquentée, la paroi rocheuse a été confortée par un mur de soutènement. Ces travaux, mis en œuvre rapidement, ont permis d'assurer la sécurité des usagers tout en préservant les voies piétonnes et cyclables bordant le site.



Focus sur : l'intervention plage de Lyarne (Les Moutiers-en-Retz)

Des aménagements ont été entrepris pour renforcer la protection des dunes. Ils comprennent :

- le retrait des réhaussements de huit épis, ayant engendré une accumulation excessive de sable d'un côté et une érosion de l'autre ;
- la mise en place de clôtures pour favoriser la régénération naturelle de la dune et sa végétation, tout en limitant le piétinement ;
- et l'installation de ganivelles afin de fixer durablement le sable en pied de dune



524
ouvrages de gestion
du trait de côte

20%
du littoral est maintenu
par au moins un
ouvrage en dur (digues,
enrochements, etc.)



25%
des logements du
territoire de Pornic
agglo sont situés à
moins de 356m de la
mer



Perspectives 2025

Mise en œuvre du plan
d'actions 2024-2028



Budget

- Gestion du trait de côte : 711 894€
- Temps RH - agents du service GEMAPI



**Permettre l'épanouissement
de tous les êtres humains**



Santé environnementale et programme Mieux manger en Pays de Retz

Contexte

Le projet alimentaire est porté par le PETR du Pays de Retz qui regroupe 4 intercommunalités dont Pornic agglo. Il est porteur d'actions qui favorise une alimentation de qualité et de proximité accessible à tous. Le Contrat Local de Santé, le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (pour le volet "lutte contre le gaspillage alimentaire"), la promotion économique des producteurs en vente directe, et le Plan Climat Air Energie Territorial engagent Pornic agglo dans le Plan Alimentaire Territorial.

Le territoire de Pornic agglo a poursuivi son engagement dans un programme triennal lancé fin 2023 ("Mieux manger pour tous" porté par le PETR du Pays de Retz, pour un consortium d'acteurs, dont Pornic agglo). Il s'articule autour de plusieurs leviers : le développement de la restauration collective durable, la mise en œuvre d'une formation-action sous forme d'ateliers cuisine, ainsi que l'expérimentation d'une micro-filière d'approvisionnement en légumes à destination de l'aide alimentaire. Pour exemple, 4 CCAS (Sainte-Pazanne, Vue, Rouans, Port-Saint-Père) et les Restos du Cœur de La Bernerie-en-Retz se sont engagés dans une action visant à développer l'approvisionnement bio et local auprès de l'aide alimentaire.

De plus, des temps de sensibilisation des équipes Enfance sur la thématique des goûters ont été mis en place, en lien avec Campus Fertile, pour favoriser de meilleures pratiques alimentaires dès le plus jeune âge.

Focus sur : le projet 1000 premiers jours et plus

C'est un projet porté conjointement par le service Petite Enfance et le Contrat Local de Santé qui décline conférences, tables rondes, ateliers parents-enfants sur des thématiques variées (santé environnementale, alimentation, motricité, éveil sensoriel, lecture...). L'objectif est d'apporter des ressources aux jeunes parents ainsi qu'aux professionnels de la Petite Enfance et de la périnatalité. Le programme a été complété cette année par des ateliers pour limiter les expositions aux polluants intérieurs.



~1000 participants
aux actions du programme 1000 premiers jours (2023-2024)



1 matinée d'échanges sur la lutte anti-gaspi et actions de solidarité alimentaire en restauration collective à Saint-Hilaire-de-Chaléons



Perspectives 2025

- Participation au programme et mise en œuvre des actions jusqu'en 2026
- Engagement des Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant dans le programme SAFE-Li pour améliorer l'environnement d'accueil des jeunes enfants



Budget

- Actions en lien avec le PAT : 1 400€
- Actions programme 1 000 premiers jours : 2 000€
- Temps RH - Responsable de la mission Contrat Local de Santé

Projet éducatif de territoire

Projet éducatif de Territoire

Le PEDT s'adresse à l'ensemble des enfants scolarisés sur le territoire des 15 communes de l'agglomération, de 0 à 17 ans et couvre l'ensemble des actions éducatives qui les concernent sur le temps scolaire, périscolaire et extrascolaire pour la période 2024-2027.

Il s'articule autour des 5 axes prioritaires suivants :

- Accueillir les enfants et les jeunes dans la continuité en renforçant les liens entre les acteurs éducatifs
- Accompagner les enfants et les jeunes dans la construction de leur parcours pour leur permettre de s'épanouir pleinement
- Contribuer à former des citoyens responsables et autonomes
- Accompagner les familles et renforcer le lien avec les parents
- Accompagner la montée en compétences des équipes pour mieux accueillir les enfants et les jeunes et favoriser le travail coopératif entre elles



Intervention dans les établissements scolaires

Chaque jeudi midi, l'équipe du service jeunesse intervient en binôme dans chacun des 4 collèges du territoire : Olympe de Gouge et Sacré Cœur à Ste-Pazanne, Jean Mounès et Notre Dame de Recouvrance à Pornic. Un programme est proposé aux collégiens avec une alternance "Discussions citoyennes" et "Animations-jeux". Avec l'ouverture du nouveau collège à Chaumes en Retz, l'équipe a aussi rencontré la direction et est intervenue 2 fois en fin d'année.

Les objectifs de ces collaborations :

- Travailler en partenariat avec l'établissement scolaire - Aller à la rencontre des jeunes, recenser leurs besoins et leurs attentes
- Les informer et échanger sur des thématiques qui les concernent
- Créer du lien avec les jeunes afin d'être repéré comme personne ressource dans le domaine de l'information et de la jeunesse
- Leur offrir un espace d'expression - Communiquer sur les actions de loisirs qui sont développées sur le territoire

L'équipe Infos Jeunes intervient également dans le lycée de Pornic.

Service mobile Jeunesse

Pornic agglo s'est dotée récemment d'un van aménagé pour aller à la rencontre des jeunes de 11 à 25 ans, directement sur leur territoire. Ce dispositif mobile permet aux 18 animateurs permanents de délocaliser les activités des Maisons des Jeunes et de proposer des animations hors les murs, plus accessibles et au plus près des besoins des jeunes.

L'objectif n'est plus seulement d'accueillir les jeunes dans un lieu dédié, mais de créer du lien en allant vers eux, en les rendant acteurs de leur territoire et en valorisant les initiatives qu'ils portent. Ce service mobile favorise l'émergence de projets, facilite l'accès à l'information pour les jeunes et leurs familles, et permet à chacun de bénéficier des ressources du réseau Infos Jeunes.



Perspectives 2025

Mise en œuvre des actions du PEDT



Temps RH - Directeur de la MJ Mobile et responsable du service



6
projets
de jeunes



2
nouvelles Maisons des Jeunes construites



2 014
personnes reçues
collectivement (Infos Jeunes)



Éducation au développement durable

Contexte

Pornic agglo s'engage depuis de nombreuses années en faveur de l'éducation au développement durable en proposant des actions de sensibilisation auprès des élèves de maternelle et d'élémentaire. Deux programmes pédagogiques complémentaires sont déployés, visant à encourager les écogestes et la réflexion autour des enjeux environnementaux actuels.



Watty à l'école

Watty à l'école est un programme national de sensibilisation à la transition écologique porté par Eco CO2. Il vise à sensibiliser les élèves de maternelle et de primaire aux économies d'énergie et d'eau, à travers des ateliers ludiques et pédagogiques. Grâce à des animations en classe, des outils éducatifs et un concours artistique national, les enfants découvrent les écogestes, à l'école comme à la maison.

Ce programme est proposé aux écoles du territoire depuis septembre 2022 et se poursuivra jusqu'en juin 2025. L'objectif est de permettre à chaque école de participer au dispositif une fois sur une période de trois ans. En 2023-2024, 12 établissements ont bénéficié de ses interventions pédagogiques. Les ateliers sont animés par l'association Hirondelle. Le programme s'est déroulé dans d'excellentes conditions et a reçu un accueil très favorable de la part des enseignants et des enfants.



563
enfants sensibilisés via
le programme Watty à
l'école



24
classes ont bénéficié du
programme

72
ateliers dispensés

Animations nature

Pornic agglo fait appel à Echos Nature pour l'animation d'ateliers pédagogiques visant à sensibiliser les élèves à la préservation du patrimoine naturel. L'association propose 17 animations nature différentes et 3 escape game en ligne. Les objectifs des animations nature sont de faire découvrir la faune et la flore aux élèves, de leur faire prendre conscience des impacts de l'Homme sur l'environnement et de leur donner des outils pour les rendre acteurs de la préservation de la biodiversité.



484
enfants sensibilisés via
les animations nature



22
écoles ont bénéficié du programme

16
sorties en extérieur entre février et juillet 2024



Perspectives 2025

Renouvellement des
animations



Budget

- Watty à l'école : 8 064€
- Animations Echos Nature : 13 000€



Accès à la culture et au sport

Contexte

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet Culturel de Territoire (PCT), Pornic agglo a signé sa première Convention territoriale de développement culturel avec le Département de Loire-Atlantique et la DRAC des Pays de la Loire. La collectivité affirme sa volonté de structurer et de dynamiser la politique culturelle sur l'ensemble de son territoire.

Par cette convention, les trois acteurs ont validé les objectifs du PCT proposés pour 3 ans. Cette démarche vise à :

- Renforcer la visibilité de l'offre artistique et culturelle locale
- Développer une dynamique de réseau et de complémentarité entre les acteurs culturels
- Valoriser les ressources patrimoniales pour favoriser le sentiment d'appartenance
- Contribuer au lien social à travers des initiatives culturelles inclusives

Par ailleurs, via sa politique de subventions, elle accompagne également plusieurs associations oeuvrant pour des projets culturels d'intérêt communautaire.



Perspectives 2025

Mise en œuvre des actions du PCT



€ Budget

- Actions culturelles : 32 375€
- Temps RH - Responsable du service Culture

Macadam Vacher

En septembre 2024, Macadam Vacher a sillonné six communes du Pays de Retz, de la mer à la terre, avec un duo atypique : M. Robert et sa vache nantaise. Cette itinérance artistique, mêlant poésie et humour, a investi l'espace public et divers établissements (écoles, collèges, EHPAD...), suscitant rencontres et échanges. Porté par VO Compagnie et de nombreux partenaires locaux, le projet a mis à l'honneur les producteurs et le patrimoine vivant, et s'est conclu par un banquet convivial à Rouans. Première action du PCT, il a illustré l'axe 3 en allant vers les habitants et en renforçant le lien social sur le territoire.



Chante-moi l'histoire de ma commune

Cette action, portée par la Société des Historiens du Pays de Retz, a sensibilisé des élèves de CM1-CM2 de deux communes au patrimoine local à travers un parcours mêlant histoire et création musicale. Encadrés par le musicien-compositeur Joël Vaillant et le médiateur François Asin, les élèves ont découvert leur commune, rencontré des historiens, exploré des sites, puis écrit collectivement les paroles d'une chanson inspirée de ces découvertes. Le projet s'est conclu par l'apprentissage de la chanson et un temps de restitution. Pour les enfants, cette action a renforcé à la fois la connaissance du patrimoine, la pratique artistique et le lien avec les acteurs culturels locaux.

21

Focus sur : la natation et la voile à l'école

Comme chaque année depuis 2017, les élèves des classes de CM1 et CM2 ont bénéficié de 8 séances de voile scolaire (6 de voile et 2 de char à voile). Ces séances permettent à chaque enfant de mieux connaître l'univers du nautisme, mais aussi, de s'approprier cette culture qui fait partie intégrante de l'identité du territoire.

De plus, Pornic agglo mène une politique aquatique ambitieuse et complète au sein de ses deux espaces aquatiques, couvrant la natation scolaire de la grande section maternelle au CM2, l'école de nation enfants et adultes, le déploiement du dispositif « J'apprends à nager », et le déploiement du dispositif de financement au BNSSA pour former des nageurs sauveteurs.



1 510 enfants

ont bénéficié de la voile scolaire, soit 62 classes des 37 écoles du territoire (privées et publiques)



97%

de réussite des enfants de CM2 du territoire au test du "savoir nager"

€ Budget

- Cours dans les 5 centres nautiques pour la voile : 185 000€ + 45 000 de transport
- Temps RH - agents du service Sport



Boucles locales vélo

Contexte

Le tourisme à vélo (en itinérance ou en séjour) est une pratique en constante croissance, à toutes les échelles. Cette tendance est aussi observée sur le territoire de Pornic agglo. Les demandes de renseignements sur les offres de balades et circuits vélo effectuées après de l'office de tourisme intercommunal constituent le 1er poste de demandes de la part des visiteurs.

En 2024, Pornic agglo a engagé un projet de création de boucles locales vélo de découverte patrimoniale. En effet, l'offre existante s'adresse souvent à un profil sportif. Ces nouvelles boucles, sortant des grands itinéraires, visent les publics familiaux souhaitant découvrir les atouts patrimoniaux, historiques et paysagers du territoire, ainsi que les productions locales artisanales.

Issues d'un travail collaboratif lancé en avril 2023 avec communes, office de tourisme et associations, sept boucles potentielles ont été identifiées, majoritairement en s'appuyant sur des circuits déjà praticables. Après analyse de leur intérêt touristique et faisabilité, deux boucles prioritaires, connectées aux grands itinéraires, ont été programmées pour le printemps 2025 : la boucle « Acheneau nord » (Rouans, Vue, Cheix) et la boucle « Terroir entre terres et mer » (La Bernerie-en-Retz, Les Moutiers-en-Retz, Villeneuve-en-Retz). Elles proposent des parcours d'environ 20 km, jalonnés dans les deux sens, avec plusieurs points de départ aménagés (parking, panneaux d'information). En parallèle, des livrets papier et numériques permettront de découvrir les points d'intérêt et les offres touristiques à proximité, tandis que les panneaux de départ randonnée ont été mis à jour. Ce projet, inscrit dans la stratégie de développement du vélo-tourisme et des mobilités douces, contribue à la déconcentration des flux littoraux et à la valorisation du patrimoine du bocage, tout en soutenant les acteurs locaux.



Perspectives 2025

Inauguration des boucles cyclables



Budget

- Élaboration des plans de jalonnement, maîtrise d'œuvre, signalétique : 94 523,18€
- Temps RH - Responsable services des mobilités actives



20

points d'intérêt
valorisés dans les
boucles déployées en
2024



boucles potentielles



Assurer la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations

Rénovation et adaptation des logements

Contexte

En 2024, Pornic agglo a poursuivi son engagement en faveur de l'amélioration de l'habitat à travers le Programme d'Intérêt Général (PIG). Ce dispositif partenarial, porté par le PETR du Pays de Retz vise à lutter contre la précarité énergétique, accompagner les ménages dans la rénovation de leur logement, et favoriser le maintien à domicile.



PIG – Mieux habiter en Pays de Retz

L'année 2024 a marqué l'aboutissement du PIG initié en 2018, avec la consolidation des actions engagées sur le territoire et l'amorce d'une réflexion stratégique sur l'évolution du service public local de l'habitat.

De plus, dans le cadre de la lutte contre l'habitat indigne, le PIG a renforcé son dispositif d'orientation. Désormais, tout logement dégradé identifié avec un indice de dégradation $\geq 0,35$ fait l'objet d'un accompagnement en diffus. Les cas d'insalubrité ou d'indignité avérée sont quant à eux signalés via la plateforme HISTOLOGE (aujourd'hui Signal logement), en vue d'un traitement adapté dans le cadre du PIG Lutte contre l'Habitat Indigne. Cette organisation permet une intervention ciblée, proportionnée et mieux articulée avec les partenaires du territoire.

Perspectives 2025

- Adoption du Plan Local de l'Habitat 2025-2030
- Signature de la convention de Pacte territorial France Rénov'
- Adoption du nouveau règlement des aides de Pornic agglo

Révision du PLH

À l'approche de la clôture du premier PLH de Pornic agglo, une révision complète du document a été engagée. Celle-ci est entrée en phase de validation avec un premier arrêt en janvier 2024, suivi des avis des communes et de l'État. L'adoption définitive du nouveau PLH est attendue pour 2025.

Le futur PLH repose sur les grandes orientations stratégiques suivantes :

- Diversifier le parc de logements
- Produire de nouveaux logements en préservant la qualité des centres-bourgs et le patrimoine environnemental
- Améliorer les logements existants pour favoriser leur occupation à l'année
- Rendre lisible les dispositifs d'aides à la rénovation et à l'amélioration des logements pour garantir un accès facilité à tous les ménages.



Accompagnement des ménages

Le Plateforme Territorial de Rénovation Énergétique (PTRE) de Pornic agglo a permis de consolider un service public local dédié à la rénovation des logements :

- Maintien d'un guichet de proximité avec l'appui de Citémétrie ouvert à tous les ménages sans condition de revenus,
- Accompagnement personnalisé des ménages pour leurs travaux,
- Préfiguration du guichet France Rénov' prévu en 2025.

500 €

montant de l'aide de Pornic agglo en 2024 pour un propriétaire occupant (énergie ou maintien à domicile)

698

nombre de contacts de la plateforme territoriale de rénovation énergétique



100% des objectifs atteints pour le subventionnement de logements

58 pour l'énergie, 51 pour l'autonomie et 1 pour les propriétaires bailleurs

€

Budget

- Subventions accordées par Pornic agglo : 54 500€
- Accompagnement des particuliers – marché Citémétrie : 91 327€
- Temps RH - Responsable du service Habitat - logement



Ce qui existe ...

Ce qui pouvait exister

Projet social de territoire

Contexte

À la suite de la fusion des deux communautés de communes et du transfert de nouvelles compétences par les communes à l'intercommunalité, un besoin fort de structuration et de transversalité au sein des services est apparu. Dans ce contexte, et en cohérence avec son projet de territoire à l'horizon 2030, Pornic agglo a engagé en 2024, en partenariat avec la CAF, l'élaboration d'un projet social de territoire. Le diagnostic partagé a révélé une volonté collective d'agir, autour de quatre grands enjeux : encourager les dynamiques locales, favoriser l'accessibilité pour tous dans une logique de solidarité et de respect environnemental, renforcer les coopérations, et préserver l'équilibre des populations.

Porté par les 15 communes du territoire, ce projet social traduit une ambition commune : offrir à chaque habitant des services de qualité, accessibles et adaptés à la diversité du territoire. Coconstruit avec de nombreux acteurs locaux (collectivités, CCAS, associations, citoyens), il repose sur une logique de décloisonnement des actions entre les différents niveaux d'intervention (Pornic agglo, communes, partenaires institutionnels). Ce cadre stratégique s'articule autour de cinq axes de progrès concrets :

- Faciliter l'installation durable des ménages,
- Garantir un accès équitable aux services pour tous,
- Accompagner et encourager les habitants à utiliser les modes de transports durables,
- Reconnaître les professionnels de l'aide à la personne comme acteurs essentiels du territoire,
- Promouvoir l'inclusion et se mobiliser auprès des publics vulnérables en favorisant le lien social.



Perspectives 2025

Mise en œuvre des actions du projet social de territoire

€ Budget

- Valorisation et diffusion du projet : 6 538€
- Temps RH - Responsable de la mission projet sociale de territoire



9

journées de rencontres entre les services de Pornic agglo et les acteurs du territoire



150

participants à la concertation



8

mois de construction de projet





Petites Villes de Demain - PVD

Contexte

Le programme national Petites Villes de Demain accompagne les communes de moins de 20 000 habitants dans la revitalisation de leurs centres-villes. Sur le territoire de Pornic agglo, les communes de Pornic et Sainte-Pazanne ont été retenues comme lauréates en décembre 2020. En partenariat avec l'État et les collectivités locales, elles ont élaboré une stratégie de revitalisation de leur centre-ville et un plan d'actions, inscrits dans une Opération de Revitalisation de Territoire (ORT) signée en octobre 2022. Ce programme vise à renforcer l'attractivité des centralités, améliorer l'habitat, dynamiser le commerce, favoriser les mobilités douces et valoriser le patrimoine local.

Quartier des halles de Pornic

Contexte : Situé au bout du parcours marchand de la ville historique, le site des halles de Pornic souffre d'un relatif isolement et d'une perte d'attractivité de son marché. Une étude menée en 2021 a posé les bases d'une réflexion globale sur la réhabilitation de la halle et de la place Jean Macé, l'amélioration des liaisons avec la place de la Terrasse et l'adaptation aux évolutions des modes de consommation. Ce projet urbain d'ensemble vise à valoriser le patrimoine, dynamiser l'activité autour de la place et renforcer les connexions avec les autres pôles d'intérêt du centre historique.



En 2024, une étude de stratégie commerciale a permis de définir les actions à entreprendre sur le secteur, dont la mise en œuvre progressive du projet de réaménagement avec, en priorité, l'acquisition de fonciers stratégiques. Parallèlement, une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) a été engagée pour conduire la concertation et définir la programmation du centre médiéval. Cet accompagnement s'inscrit dans un ensemble d'actions interconnectées : acquisitions foncières, piétonnisation estivale, liaison avec le bâtiment de la Terrasse, etc. Une concertation approfondie a été menée avec les habitants et les commerçants du quartier des halles, sous forme de résidences mensuelles, de balades urbaines, d'ateliers participatifs et d'expositions.

Quartier de la gare de Sainte-Pazanne

Contexte : Située entre l'agglomération nantaise et la façade atlantique, Sainte-Pazanne bénéficie pleinement du dynamisme économique et démographique de la métropole nantaise. Entre le centre-bourg et la gare, un ancien site industriel – une scierie construite dans les années 1950 – offre une opportunité stratégique de requalification.

L'ambition est de créer un nouveau cœur de vie autour de la gare, complémentaire du centre-bourg, en favorisant une mixité urbaine et fonctionnelle et des formes urbaines denses et conviviales.

La commune a ainsi engagé les études pour la réalisation d'un nouveau quartier d'habitat sur plusieurs fonciers stratégiques dont celui de la friche racheté par le biais de l'Etablissement Public Foncier en 2023. Ce futur quartier, pensé comme un lien harmonieux entre la gare et le centre-bourg, accueillera des logements de tailles variées, des commerces et services et des espaces publics partagés (place, jardins familiaux, etc.). La zone humide existante sera également conservée et réhabilitée.

En 2024, de nouvelles étapes ont été franchies, avec le dépôt de la candidature au programme écoquartier, l'obtention d'un financement de 1 million d'euros via le fonds friches, et le lancement d'un accompagnement par le CEREMA sur trois ans.



environ 220

logements seront créés
dont 40% de logements
locatifs sociaux



3,9 ha

aménageables

Perspectives 2025

Remise à jour de l'étude de programmation et étude urbaine



Budget

- Étude quartier des halles à Pornic : 49 000€
- Étude du quartier de la gare à Sainte-Pazanne : 66 000€
- Temps RH - Responsable de la mission dynamisation des centres bourgs

Perspectives 2025

Poursuite de l'AMO et diagnostic patrimonial des halles



Solidarité et prévention

Le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) accompagne au quotidien les personnes âgées et en situation de handicap dans leur maintien à domicile, favorise l'accès aux droits et propose des actions collectives.

En 2024, Pornic agglo a obtenu le label bronze « Villes Amies des Aînés », qui reconnaît les actions et l'accompagnement des seniors. Les acteurs impliqués s'engagent à adapter les villes à une population vieillissante, prévoir des services et structures accessibles, optimiser l'accès aux soins de santé, sécuriser l'espace public, tenir compte des différences et des besoins de chacune.

Pornic agglo a engagé un processus de labellisation reposant sur :

- Un diagnostic territorial articulé autour des huit thématiques « Villes Amies des Aînés »
- Une concertation citoyenne dynamique avec tables rondes et ateliers dans six communes du territoire (2023–2024)
- L'élaboration d'un plan d'action en cohérence avec les orientations du projet de territoire
- La mise en place d'instances de suivi transversales et partenariales incluant les services communautaires et les communes

Cette démarche participative et inclusive s'inscrit en cohérence avec les dynamiques communales déjà engagées, certaines communes étant déjà membres du réseau (La Plaine-sur-Mer, Chauvé, Les Moutiers-en-Retz) ou en réflexion.



Perspectives 2025

- Mise en œuvre du plan d'actions du label
- Poursuite des missions d'accompagnement



Temps RH -
Responsable CLIC



32,6%

de la population du territoire est
âgée de + de 60 ans



1 480

personnes aidées

16 651

entretiens conduits (personnes
âgées, familles, professionnels)

Focus sur une des actions de la mission du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) : l'équipe Safestival

En 2023, Pornic agglo a créé une équipe mobile de prévention en milieu festif : le Safestival. Depuis, Pornic agglo a permis à 14 nouvelles personnes de se former à la prévention et la réduction des risques en milieu festif, afin de compléter l'équipe déjà à l'œuvre. En 2024, 25 personnes sont formées au dispositif (agents Pornic agglo, salarié ou bénévoles associatifs, élus). Il a été déployé sur 4 événements festifs : au FestiChaumes, au bal de promo du Lycée du Pays de Retz, à Pornic, aux Zendimanchés de Saint-Hilaire-de-Chaléons et lors du festival au Château Bleu, à Pornic.

Objectif : prévenir les risques en lien avec les consommations (alcool, drogue), le consentement, la vie affective et sexuelle, l'audition, la sécurité routière, etc.



- Formation et achat du matériel distribué : 200€
- Temps RH de l'ensemble de l'équipe (coordination, formation et intervention) : 7 852,73€

19

personnes
mobilisées



4

interventions

279,5 heures
de présence

700

personnes
renseignées

210

casques anti-bruit prêtés



1 259

matériels de réduction des risques
distribués (paires de bouchons
d'oreilles, cendriers de poches,
ethylotestes, préservatifs, etc.)





Fonder des dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsable

Économie

Contexte

Pornic agglo s'inscrit dans une démarche de transformation de son modèle économique territorial en repensant les modes de production et de consommation pour les rendre plus durables. La collectivité fait le choix d'un développement économique économie des ressources, qu'elles soient foncières, énergétiques ou agricoles. À travers sa stratégie de développement économique 2024-2028, elle porte une ambition forte : renforcer l'économie productive locale en encourageant l'innovation, les collaborations et les synergies entre acteurs. En 2024 et pour valorisation de son action, Pornic agglo a reçu sa première étoile au titre de la labellisation « économie circulaire » portée par l'ADEME.



Perspectives 2025

Déploiement des actions de la stratégie développement économique 2024-2028

€ Budget

- Matinales et éco-défis : 5 608€
- Temps RH : Responsable stratégie économie circulaire

Développement des manufactures

Pornic agglo a choisi d'investir dans l'innovation sous toutes ses formes pour accompagner les mutations environnementales et sociologiques que vit le territoire. L'année 2024 a été marquée par la poursuite du déploiement du projet des manufactures. Il vise à accompagner les mutations économiques, sociétales et environnementales du territoire en renforçant les capacités d'innovation des TPE locales. Les démarches engagées ont permis d'initier la structuration de trois futures manufactures d'innovations artisanales et commerciales, en lien avec les dynamiques existantes du territoire (transformation alimentaire, aménagement intérieur habitat et commerce, sport - loisirs et santé - bien-être). L'accent a été mis sur l'identification de projets entrepreneurial à fort potentiel de relocalisation productive, sur l'animation de collaborations inter-entreprises, ainsi que sur la préfiguration de lieux ressources partagés (espaces, outils, compétences).

Le projet s'inscrit pleinement dans les logiques d'économie circulaire, de transition numérique et de développement économique partagé, et commence à faire émerger des synergies concrètes entre acteurs, en cohérence avec les objectifs de rééquilibrage territorial et d'ancrage de nouvelles formes d'entrepreneuriat.



Matinales "Économie circulaire"

En 2024, Pornic Agglo a organisé 2 Matinales orientées Économie Circulaire. La première, en juin, a mobilisé 28 entreprises évoluant autour de la pratique sportive. Que ce soit dans sa pratique, l'événementiel ou les infrastructures utilisées, cet événement a permis de considérer des moyens d'actions économiques circulaires. La seconde matinale en septembre a concentré 23 structures autour de la mobilité. Il s'agissait de les accompagner pour interroger et repenser leurs déplacements en circularité pour en faire un levier financier, productif et de recrutement.

Éco-défis

Les éco-défis visent à valoriser, par l'obtention d'un label, les artisans et commerçants qui s'engagent, par la mise en œuvre d'actions concrètes, en faveur du développement durable. Il s'agit de faire un état des lieux des pratiques environnementales de l'entreprise et d'engager l'artisan dans une boucle d'améliorations continues.

Une journée de remise des trophées Eco-Défis a permis de valoriser l'action portée par Pornic agglo Pays de Retz, la Chambre de Métiers et les commerçants et artisans lauréats du trophée.



3
manufactures en développement



51
entreprises participantes aux matinales de l'économie circulaire



20
commerçants et artisans lauréats des éco-défis



Achats durables

Contexte

Dans l'objectif d'acheter durablement, la collectivité est adhérente au réseau RESECO depuis 2019. Cette adhésion aide le service marché public dans la rédaction des cahiers des charges sur les dimensions économiques, sociales et environnementales, notions essentielles du développement durable.

Pour compléter cette adhésion, le service marché public incite les services à inclure dans leurs critères de jugement des critères environnementaux dans l'optique de consommer de manière durable. Aussi les enjeux environnementaux et sociaux sont des notions mentionnées dans les dossiers de consultation des entreprises.



Perspectives 2025

- Élaboration d'une cartographie des achats
- Journée de réflexion sur l'achat durable (avec RESECO)



Sensibilisation à l'achat durable

Un atelier de sensibilisation animé par RESECO a été organisée le 06/12/2024, avec pour objectif de créer une dynamique autour de l'achat durable. Ce temps a été introduit par Jacques Ripoche, conseiller délégué au développement durable. Quinze agents de l'agglo ont pu réfléchir collectivement sur des achats concrets (fournitures administratives, mobilier intérieur, travaux de l'accueil périscolaire de la Sicaudais) et prendre connaissance des outils existants et accessibles pour acheter durable.

Les éléments présentés ci-dessous reflètent uniquement les procédures d'achat suivies par le service de la commande publique et ne couvrent pas l'ensemble des achats de la collectivité. De plus, le nombre et le type de marchés passés varient d'une année à l'autre en fonction des actions et projets menés.

87
marchés



56%
de marchés portant une considération environnementale soit une +3,7% de progression relative entre 2023 et 2024



18%
des marchés comportant une ou des clause(s) environnementale(s)

6%
des marchés comportant une ou des clause(s) sociale(s)

285 heures
d'insertions



Glossaire :

Critères d'achats responsables : désignent les marchés pour lesquels des critères de sélection des offres ont été définis pour évaluer les démarches environnementales ou sociales proposées dans le cadre des prestations.

Gestion des déchets organiques

Action "1000 composteurs"

Au 1er janvier 2024, la loi AGEC (Anti Gaspillage pour une Economie Circulaire) impose aux collectivités de proposer aux particuliers une solution de tri à la source des biodéchets. Une des solutions privilégiées est le compostage individuel. Pour continuer d'accompagner les habitants dans la réduction de leurs déchets et accélérer le déploiement du compostage individuel, l'agglomération propose une nouvelle action : « l'opération 1000 composteurs ». Elle vise à mettre à disposition gratuitement un kit de compostage aux usagers qui ne sont pas encore dotés.

Le kit de compostage est constitué : d'un composteur de 300L à monter soi-même, d'un bioseau et de guides sur le compostage, paillage et jardinage au naturel

Les kits sont remis sur le site de l'Eco Centre à Chaumes-en-Retz. Avant la distribution, tous les participants assistent à une séance de sensibilisation sur les règles d'or du compostage.



Perspectives 2025

- Poursuite de l'opération
- Poursuite des actions en faveur du compostage individuel et collectif
- Mise en place de points d'apport volontaire pour les déchets alimentaires



Budget

- Coût de l'opération : 29 137€
- Temps RH - 50% et 70% du temps des animatrices tri et réduction des déchets (commun avec l'action "prévention et gestion des déchets")



8

dates de remise de composteurs



637

composteurs distribués



809

personnes sensibilisées

25

sessions de formations

Pornic aggro propose aussi des dispositifs pour encourager le compostage individuel : aide financière pour l'achat et mise à disposition d'un composteur pour toute nouvelle construction. L'agglomération développe par ailleurs le compostage collectif au pied des immeubles et dans les quartiers où les habitations n'ont pas de jardin, et organise des animations pour sensibiliser et former les habitants au compostage.



1403

foyers ont bénéficié d'un soutien au compostage individuel (subvention ou dotation)



247

composteurs mis à disposition pour les nouvelles constructions



519

aides à l'achat d'un composteur

12,6%

d'augmentation entre 2023 et 2024

15

nouveaux sites de compostage collectifs

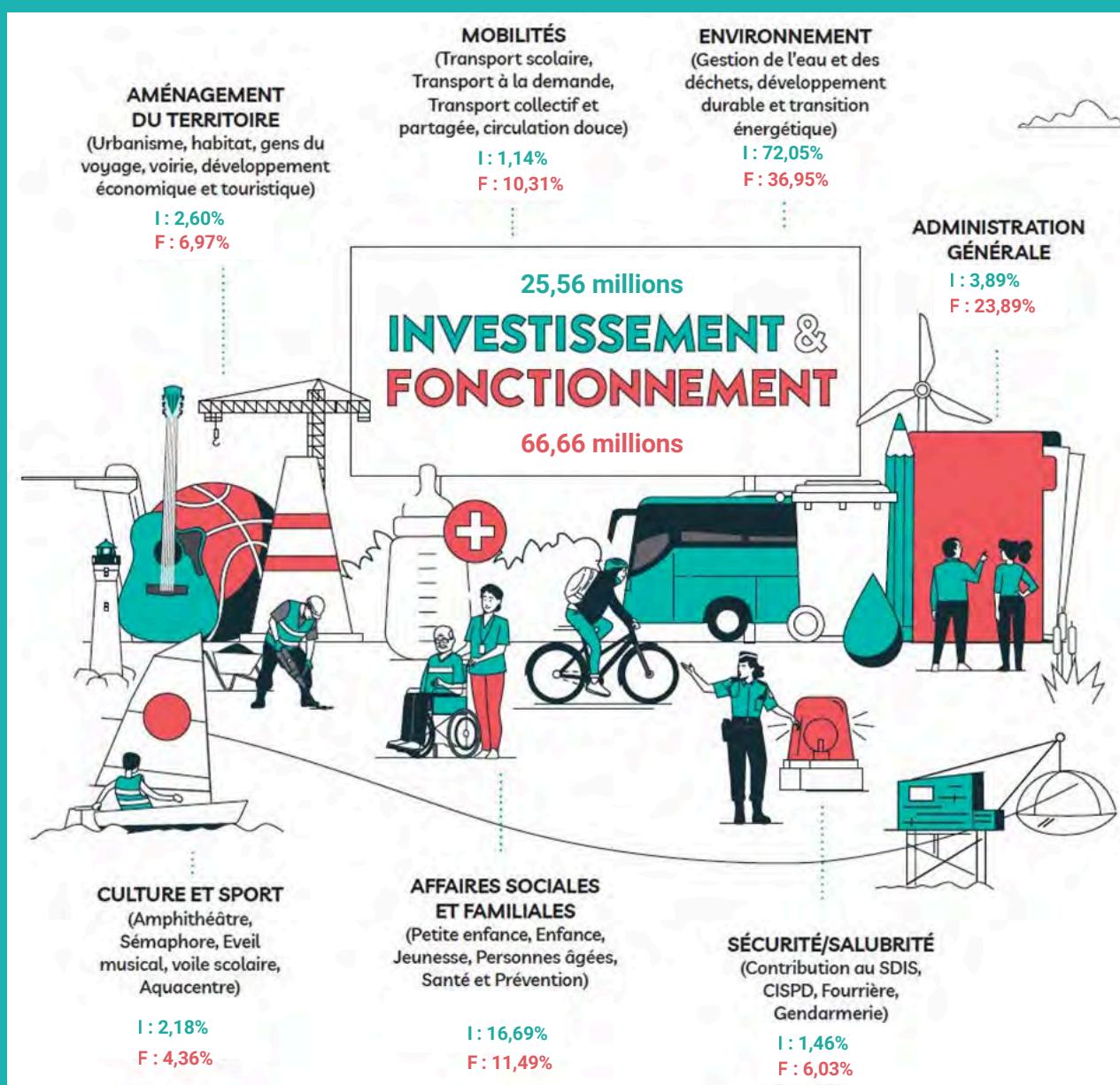


Budget, organisation du travail et participation citoyenne



Budget 2024

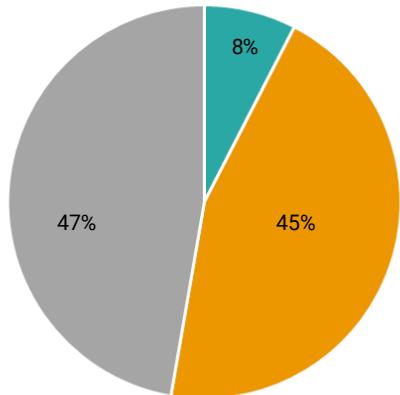
L'infographie ci-dessous présente le compte financier unique 2024, tel que réalisé et adopté par le conseil communautaire, en mettant en évidence les montants des dépenses réelles, ventilées entre fonctionnement et investissement ; les restes à réaliser ne sont pas inclus.



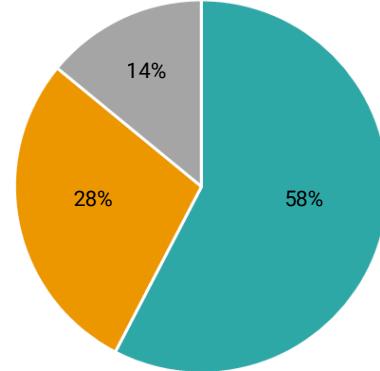
Budget vert

Conformément aux obligations réglementaires Pornic agglo a analysé les dépenses d'investissement selon l'axe de cotation « atténuation du changement climatique » afin d'évaluer leur impact sur les émissions de gaz à effet de serre et le stockage de carbone. Une cotation environnementale a été appliquée aux budgets concernés par des actions « climat » (budget général, GEMAPI et Taxe d'enlèvement des ordures ménagères - TEOM), permettant de distinguer les dépenses favorables, défavorables, mixtes ou neutres à l'atténuation.

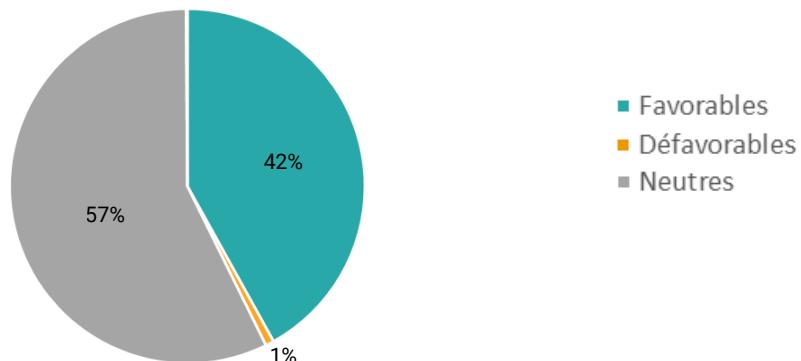
Évaluation du budget Teom selon l'axe 1 "Atténuation du changement climatique" (2024)



Évaluation du budget GEMAPI selon l'axe 1 "Atténuation du changement climatique" (2024)



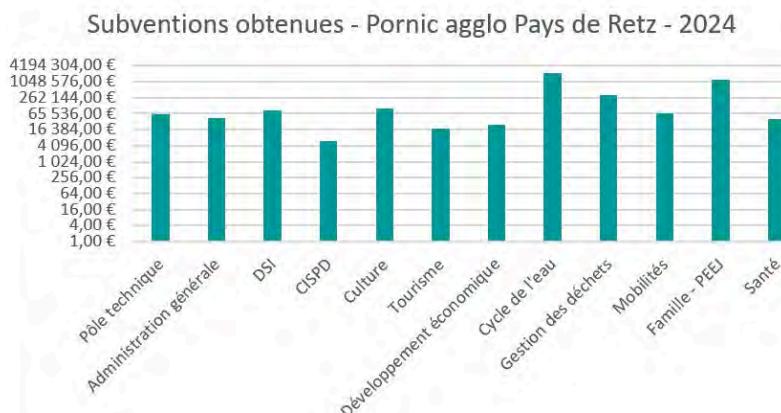
Évaluation du budget principal selon l'axe 1 "Atténuation du changement climatique" (2024)



Subventions

Comme chaque année, Pornic agglo a engagé (pour son compte et celui des communes) des démarches visant à solliciter des financements extérieurs pour accompagner les projets locaux. Au total, 163 dossiers de demande de subvention ont été déposés, dont 146 ont obtenu une réponse favorable, ce qui représente un montant de 9 252 762,14€. Le tableau et le graphique ci-dessous présentent le détail des subventions obtenues pour le compte de Pornic Agglo Pays de Retz.

Service ou direction	Nombre de dossiers obtenus	Montant obtenu
Pôle technique	4	64 754,11 €
Administration générale	1	45 000,00 €
DSI	1	90 000,00 €
CISPD	2	5 961,00 €
Culture	3	99 521,00 €
Tourisme	1	18 570,00 €
Développement économique	1	24 606,00 €
Cycle de l'eau	36	2 219 400,35 €
Gestion des déchets	2	334 520,00 €
Mobilités	3	65 000,00 €
Famille - PEEJ	13	1 275 251,29 €
Santé	4	40 000,00 €
Total	71	4 282 583,75 €



Changement de pratiques et développement de la transversalité



Pacte de gouvernance – Renforcement de la coopération territoriale

Le pacte de gouvernance de Pornic agglo a été retravaillé et présenté au conseil communautaire en janvier 2024. Cette démarche réaffirme les principes fondamentaux de coopération entre la communauté d'agglomération et les communes membres, autour de valeurs partagées : solidarité, proximité, équité et respect de l'identité de chaque territoire.

Le pacte vise à garantir une gouvernance transparente, représentative et consensuelle, en assurant la qualité du dialogue entre les collectivités. Il précise les responsabilités des élus, les modalités de décision et les instances de concertation.

Ce renforcement du lien entre action communautaire et action communale témoigne de la volonté commune de construire un développement territorial équilibré et durable, répondant aux besoins des habitants et des acteurs locaux.

Restructuration et développement de nouveaux services

La collectivité poursuit son engagement en faveur d'une administration plus efficiente, en cohérence avec les évolutions institutionnelles et les compétences transférées. Dans un souci constant d'amélioration du service rendu aux habitants, une nouvelle organisation des services a été mise en œuvre cette année.

SIG : Projet mise en place mode opératoire pour le recensement des travaux projetés

Les services de l'agglomération et des communes sont amenés à réaliser différents travaux sur l'espace public et la voirie. Afin d'améliorer les interventions sur le terrain et permettre une programmation des travaux en simultané, le service SIG a travaillé sur la mise en place d'un mode opératoire permettant un recensement de l'ensemble des travaux projetés à court, moyen et long terme. L'ensemble des travaux sont classés en fonction de l'année des travaux, les projets en réflexion sont également recensés. Chaque agent peut ainsi dessiner l'emprise de sa future zone de travaux projetés et renseigner une description, une échéance et un coût des travaux envisagés. Ce mode opératoire permet une mise en relation des différents interlocuteurs sur des zones de travaux sur un même périmètre et la définition d'un calendrier commun d'intervention entre les différents intervenants.

Elle vise à renforcer la lisibilité des actions de la collectivité et à accroître l'expertise des services. Des recrutements ciblés ont été réalisés et sont programmés afin d'accompagner cette nouvelle structuration des services.



Élaboration du 1er plan d'action relatif à l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes

Dans le cadre de son engagement en faveur de l'égalité professionnelle, Pornic agglo Pays de Retz a élaboré un plan d'action structuré autour de quatre axes majeurs : la réduction des écarts de rémunération entre les femmes et les hommes (257 € d'écart moyen constaté), l'accès équitable aux cadres d'emplois et fonctions, l'amélioration de l'articulation entre vie professionnelle et vie personnelle, et la prévention ainsi que le traitement des discriminations, du harcèlement et des agissements sexistes. Au 31 décembre 2024, les femmes représentaient 72 % des agents permanents (soit 267 sur 291 agents), avec une part de 60 % dans les postes de direction générale. L'âge moyen des agents s'établissait à 42,16 ans. Cette démarche traduit la mobilisation continue en faveur de l'égalité et du respect des droits au sein de la collectivité.



Participation citoyenne : actions du Conseil de Développement (CODEV)

Dans l'ensemble de ces actions, Pornic agglo et ses élus s'attachent à favoriser autant que possible la concertation avec les différents acteurs représentants du monde associatif, économique, culturel, sportif, social et les habitants.

Le CODEV de Pornic agglo joue un rôle central dans la concertation citoyenne et le développement durable du territoire. Il aborde des sujets variés et cruciaux pour l'avenir de la communauté, avec une implication active des citoyens dans la définition des priorités locales.

En 2024, le CODEV a poursuivi ses actions autour de sept grandes thématiques.

Tourisme

Le CODEV a porté un projet de développement du tourisme fluvial sur l'Acheneau à travers la mise en tourisme d'une Toue de Basse-Loire avec pour objectifs : valoriser la "zone verte" du territoire et promouvoir un tourisme doux et patrimonial.

Une subvention exceptionnelle a été accordée par le bureau communautaire le 21 mars 2024 pour accompagner ce projet, mené par une équipe bénévole du CODEV.



Environnement et gestion de l'eau

La gestion de la ressource en eau a constitué un axe central des travaux du CODEV en 2024, en réponse aux enjeux croissants liés au changement climatique, à la pression démographique et aux évolutions agricoles.

Trois axes de travail principaux ont structuré les réflexions de la commission Environnement :

- La gestion hydraulique du territoire (inondations, stockage, écoulement) ;
- Le circuit de l'eau potable, de sa captation à sa distribution ;
- L'usage de l'eau en agriculture, avec une attention portée aux pratiques économies et durables.

À travers les actions menées, le CODEV a cherché à répondre collectivement à plusieurs questions clés :

- D'où vient l'eau potable sur notre territoire ?
- Comment l'eau est-elle utilisée ou réutilisée ?
- Quels gestes peuvent être adoptés individuellement pour préserver cette ressource ?
- Comment les collectivités peuvent-elles accompagner les évolutions vers des pratiques vertueuses ?

Ces questionnements ont guidé les visites, ateliers, et échanges organisés tout au long de l'année.

Rencontres et séminaires : Des membres ont visité l'usine de production d'eau potable de Basse-Goulaine durant l'été et ont participé à une conférence-débat sur la qualité de l'eau. En novembre, plusieurs membres ont assisté au séminaire "Territoires et eau : construisons demain !", une occasion de découvrir comment l'agriculture biologique peut contribuer à une meilleure gestion de l'eau.



Mobilités

Le CODEV s'est notamment penché sur les enjeux de sécurité routière en présentant un rapport sur le sujet en février 2024. Celui-ci proposait des pistes d'amélioration, issues notamment d'un questionnaire diffusé auprès des habitants. Suite à cela, l'organisation d'un séminaire destiné aux élus et référents sécurité routière a été validée. L'objectif est d'harmoniser les aménagements et de partager les bonnes pratiques.

Participation à la fête du vélo : Le CODEV a pris part à cet événement en mai et juin 2024, témoignant de son engagement en faveur des mobilités alternatives.

Aménagement du territoire

L'année 2024 a été marquée par une forte implication du CODEV dans les enjeux de densification urbaine et de préservation des espaces naturels.

- **Zéro Artificialisation Nette (ZAN) :**

Le CODEV a contribué activement aux réflexions autour de la mise en œuvre du ZAN, en portant une vision constructive sur la densification des communes.

Les enjeux abordés par la commission sont :

- Acceptabilité de la densification pour les habitants ;
- Nécessité de préserver les espaces verts ;
- Promotion de la mixité des usages et intégration des contraintes environnementales.



Une soirée de présentation sur le ZAN, organisée par les services de Pornic agglo en février 2024 a permis d'alimenter la réflexion des membres.

- **Plan Local de l'Habitat (PLH) :** Une année d'études a été consacrée à la révision du PLH. Le Conseil y a participé activement, notamment à travers les ateliers de concertation,
- **Participation à la révision du SCoT**



Numérique

La commission Numérique a structuré son approche en trois phases pour identifier les besoins du territoire. Le travail a commencé par un recensement de l'existant sur les communes. La deuxième phase, vise à identifier les besoins des citoyens et les manques sur lesquels le CODEV pourra apporter sa plus-value. Trois thèmes prioritaires ont été définis : la cybersécurité, le support à l'utilisation du numérique et l'accès aux réseaux. Une conférence-débat sur l'intelligence artificielle a été organisée en octobre 2024.

Jeunesse

La commission Jeunesse a débuté ses travaux en 2024 par une phase de diagnostic. Un questionnaire a été élaboré pour recueillir les préoccupations des jeunes du territoire. Parallèlement, une rencontre a eu lieu avec le service Jeunesse de Pornic agglo pour mieux comprendre leurs missions.



Économie

La commission Économie a orienté ses travaux vers la dynamisation des centres-bourgs. Elle s'est réunie en janvier 2024 avec la chargée de mission du dispositif "Petites Villes de Demain". Une soirée d'échanges a été organisée par la suite, avec les communes de Cheix-en-Retz, Vue et Rouans, afin de dresser un état des lieux de la situation, de recueillir les attentes élus et habitants et d'identifier les synergies entre communes possibles.

